



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2005/12
3 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise
Sixième session, 10 et 11 février 2005
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire POUR 2005-2006

Note du secrétariat

Introduction

1. Le projet de programme de travail pour 2005-2006 a été révisé compte tenu des décisions adoptées à la cinquième session du Groupe de travail, tenue en février 2004. Le présent document récapitule les travaux accomplis durant la période qui a suivi la cinquième session et met en relief les objectifs pour le prochain exercice biennal.
2. Les délégations sont appelées à formuler des observations sur les projets en cours, à approuver, le cas échéant, la prorogation des mandats des équipes de spécialistes et à se prononcer sur les nouveaux projets à entreprendre et les équipes de spécialistes qu'il conviendra de créer au titre du programme de travail pour 2005-2006.
3. Un calendrier provisoire des réunions du Groupe de travail et de ses équipes de spécialistes est joint en annexe au présent document.

Cadre du programme

4. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a pour mission de favoriser la restructuration industrielle et un développement industriel durable, le développement de l'entreprise et l'économie du savoir. Pour ce faire, il doit:

- i) Répertoire et étudier les pratiques et politiques qui favorisent le mieux la restructuration industrielle et le développement de l'entreprise;
- ii) Organiser l'échange d'informations et de données d'expérience, et faciliter la coopération internationale entre les secteurs public et privé afin de promouvoir l'émergence et le bon fonctionnement d'entreprises compétitives dans la région de la CEE; et
- iii) Formuler des recommandations sur les mesures que les gouvernements devraient prendre pour encourager la restructuration industrielle, la création de nouvelles entreprises et l'instauration d'une économie fondée sur le savoir.

5. À sa cinquième session, en février 2004, le Groupe de travail a adopté un nouveau cadre pour ses activités, qui seront réorganisées en trois groupes, comme suit:

A. Développement industriel

- Restructuration industrielle et politique relative à l'industrie;
- Facteurs de compétitivité et conditions requises dans ce domaine;
- Développement durable de l'industrie;
- Gouvernance d'entreprise;
- Responsabilité sociale de l'entreprise.

B. Économie du savoir

- Politiques en matière d'innovation et de technologie;
- Politique relative aux technologies de l'information et de la communication et cadre réglementaire;
- Évaluation des conditions de développement de l'économie du savoir et de l'état de préparation des pays en la matière;
- Stratégie de développement de l'économie du savoir;
- Commercialisation des droits de propriété intellectuelle et moyens de les utiliser aux fins du développement économique.

C. Développement de l'entreprise

- Cadre juridique et directif, et mesures d'appui à l'esprit d'entreprise et aux PME;
- Meilleures pratiques de développement de l'entreprise dans la région de la CEE;

- Entrepreneuriat féminin;
- Entrepreneuriat des jeunes.

6. Le premier thème (sous-programmes Restructuration industrielle, gouvernance d'entreprise et soutien au Séminaire sur les sols et eaux souterraines pollués) se rapporte à la création d'un environnement porteur et au renforcement de la compétitivité a) des entreprises et industries déjà en place et b) des entreprises nouvelles ou émergentes. Sous cette rubrique, le Groupe de travail examine notamment les questions concernant un cadre réglementaire et directif et une gouvernance d'entreprise propice à la restructuration des entreprises et industries non compétitives, d'une part, et les questions liées au développement durable de l'industrie et de ses différents secteurs (réhabilitation des sites contaminés par des substances chimiques et normes de qualité), d'autre part.

7. Le deuxième thème (sous-programme Développement de l'économie numérique), qui traite de la nouvelle économie fondée sur le savoir, a une portée intersectorielle et touche à la fois au développement industriel durable et au développement de l'entrepreneuriat. Sous cette rubrique, le Groupe de travail contribue à la sensibilisation des États membres et aide à évaluer dans quelle mesure ceux-ci sont prêts à intégrer une économie fondée sur le savoir. Cette économie est une composante majeure du développement durable futur. Parallèlement, il étudie l'impact de cette économie du savoir et les possibilités qu'elle offre aux nouvelles entreprises privées ainsi qu'aux différents types d'entrepreneurs. Enfin, le sous-programme contribue à la création d'un environnement réglementaire propice à l'entrepreneuriat fondé sur l'Internet.

8. Le troisième thème (sous-programmes Systèmes de gestion de la qualité, entrepreneuriat des jeunes et entrepreneuriat féminin) se rapporte à la création d'un environnement propice à l'émergence de nouvelles entreprises privées et au développement de l'entrepreneuriat, notamment l'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat des jeunes. Au titre de cette dernière rubrique, le Groupe de travail a décidé de se concentrer pendant l'exercice biennal en cours sur l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en tant que moyen d'aider les pays dont l'économie est en transition à atténuer les retombées du déclin économique et industriel sur les groupes de population vulnérables.

1. Programme: Développement industriel

Description

9. Le Groupe de travail aide les États membres, et en particulier les pays dont l'économie est en transition, à promouvoir les principes du développement durable dans l'industrie et ses différents secteurs, et à s'attaquer aux problèmes que pose la restructuration des entreprises et industries non compétitives, y compris la question de la bonne gouvernance d'entreprise.

1.1 Sous-programme: Restructuration industrielle

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle

Description

10. La restructuration industrielle est un élément clef des réformes économiques tant dans les pays à économie de marché que dans les pays dont l'économie est en transition. Grâce à ce mécanisme, les entreprises et les économies nationales peuvent s'intégrer dans les marchés régionaux et mondiaux. Il est important que des représentants des gouvernements et autres parties prenantes des pays de la région de la CEE échangent leurs points de vue et débattent des enseignements qu'ils ont tirés de la restructuration industrielle. Ces enseignements pourraient aider les pays à concevoir des démarches communes et à accroître l'efficacité de la restructuration dans le contexte de la transition économique. Des questions telles que le cadre réglementaire, les aspects de la restructuration propre à un secteur industriel donné, le rôle que peuvent jouer les nouvelles entreprises en facilitant la restructuration ainsi que le regroupement industriel et territorial devraient être traitées dans le cadre de ce domaine d'activité.

Travaux réalisés

11. L'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle a contribué à l'organisation du Forum sur «La coopération du secteur public et du secteur privé à la restructuration industrielle» (2 et 3 novembre 2004, Almaty, Kazakhstan). Le secrétariat a préparé en vue de leur publication les comptes rendus du Forum régional sur «Les aspects sociaux et le financement de la restructuration industrielle» (Moscou, 26 et 27 novembre 2003). Les textes des exposés présentés lors de ces deux réunions sont affichés sur le site Web du WP.8 (voir <http://www.unece.org/ie/wp8/documents/almaty.htm> et <http://www.unece.org/ie/wp8/documents/novsem.htm> respectivement).

Activités à entreprendre

12. L'Équipe de spécialistes a achevé son programme de travail. L'éventail et l'orientation principale de ses futures activités dépendront de la décision concernant son mandat qui sera prise par le Groupe de travail au regard de la recommandation du bureau élargi visant à rebaptiser l'équipe «Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle et de la compétitivité», et à réorienter son mandat en conséquence.

1.2 Sous-programme: Soutien au Séminaire biennal sur l'analyse, les méthodes de traitement et l'assainissement des sols et eaux souterraines pollués (Intersol)

Organe d'exécution: Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise

Description

13. Le Groupe de travail aide l'Association Interchimie à organiser le Séminaire sur l'analyse, les méthodes de traitement et l'assainissement des sols et eaux souterraines pollués (Intersol), organisé tous les deux ans à l'invitation du Gouvernement français. Il facilite notamment la diffusion dans les pays d'Europe orientale et de la CEI des informations concernant le Séminaire, du texte des interventions et des documents établis à cette occasion.

Travaux réalisés

14. Le Groupe de travail apporte une assistance aux organisateurs du cinquième Séminaire «INTERSOL 2005» qui aura lieu les 30 mars et 1^{er} avril 2005 à Paris. Le secrétariat a en particulier diffusé les informations et transmis les invitations à ce Séminaire dans les pays européens dont l'économie est en transition. Les informations sur «INTERSOL 2005» sont affichées sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie/wp8/intersol.htm>.

Activités à entreprendre

15. Le secrétariat continuera d'aider l'Association Interchimie à organiser le cinquième Séminaire.

1.3 Sous-programme: Gouvernance d'entreprise

Organe d'exécution: Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise

Description

16. Le Groupe de travail aide les pouvoirs publics et les responsables d'entreprise à relever le niveau de la gouvernance d'entreprise afin d'accroître la compétitivité des entreprises et d'améliorer le climat des affaires pour les investisseurs étrangers et nationaux. À cet effet, il recense les meilleures pratiques dont il est question dans les politiques nationales relatives à la gouvernance d'entreprise, organise l'échange d'informations et de données d'expérience entre les gouvernements et autres parties prenantes et élabore des recommandations visant à améliorer les normes de gouvernance d'entreprise dans les États membres de la CEE.

Travaux réalisés

17. Pendant la cinquième session du WP.8, tenue en février 2004, le secrétariat a organisé une table ronde sur la gouvernance d'entreprise.

Activités à entreprendre

18. Le secrétariat a publié un document (TRADE/WP.8/2005/13) consacré à la Table ronde sur la gouvernance d'entreprise qui a eu lieu pendant la cinquième session. Afin d'organiser une enquête sur les principales questions liées à la gouvernance d'entreprise dans les pays de la région de la CEE, le secrétariat est en train de constituer l'échantillon des entreprises à interroger et d'essayer de mobiliser des bailleurs de fonds potentiels. Un séminaire (table ronde) sur les tendances des gouvernances d'entreprise dans la région de la CEE sera organisé au cours de la sixième session du Groupe de travail.

2. Programme: Économie fondée sur le savoir

Description

19. Au titre de ce programme, le Groupe de travail fournit des renseignements et contribue à sensibiliser les États membres, en particulier les pays en transition, à l'émergence d'une nouvelle

économie, qui est largement tributaire de l'apport de capital intellectuel et de l'innovation. Il aide également les États membres à évaluer leur niveau de préparation à l'économie fondée sur le savoir. Cette évaluation permettra d'identifier plus facilement les lacunes dans l'infrastructure matérielle, les systèmes d'information et le cadre réglementaire dans la perspective de l'innovation et de l'application des technologies nouvelles.

2.1 Sous-programme: Développement de l'économie numérique

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet

Description

20. Le sous-programme vise à aider les États membres à utiliser les technologies de la l'information et de la communication, à tirer parti des avantages économiques découlant de cette utilisation et à s'intégrer dans la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir. Il étudie les conséquences de la nouvelle économie numérique sur les sociétés des pays membres ainsi que les potentialités et les défis qui en résultent pour le développement économique et le progrès social.

Travaux réalisés

21. L'Équipe de spécialistes a organisé un séminaire sur le thème: «Comment les gouvernements et la sous-traitance des grandes entreprises peuvent encourager le développement de l'entreprise via Internet», qui a eu lieu à Bruxelles (Belgique) le 5 octobre 2004. Les exposés présentés au cours de ce séminaire sont affichés sur le site Web du WP.8 à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie/wp8/tsied.htm>. Le secrétariat a également préparé en vue de sa publication un rapport d'évaluation du niveau de préparation aux transactions électroniques pour le Kazakhstan, ce qui a porté à 15 le nombre total de ces rapports. Un rapport d'évaluation succinct du niveau de préparation aux transactions électroniques, qui fait la synthèse des rapports de pays établis par des consultants nationaux dans la série des documents intitulés «Towards a Knowledge-Based Economy», est en cours de préparation. L'Équipe de spécialistes a commencé une enquête sur les procédures d'inscription pour les entreprises Internet dans les pays de la région.

Activités à entreprendre

22. L'Équipe de spécialistes envisage d'organiser un forum sur l'externalisation des TIC dans la région de la CEE: défis et potentialités, qui devrait en principe avoir lieu les 10 et 11 mai 2005 à Moscou (Fédération de Russie). Une réunion sur l'évaluation du niveau de préparation aux transactions électroniques des pays de la CEE est prévue pour le second semestre de 2005. Le secrétariat poursuivra la série de rapports d'évaluation du niveau de préparation aux transactions électroniques, qui devrait englober tous les pays à économie en transition de la région. De plus, l'Équipe de spécialistes continuera son enquête sur les pratiques en matière d'inscription des entreprises dans les pays de la région. Elle s'appuiera sur les résultats de cette enquête pour élaborer des recommandations à l'intention des gouvernements en vue de faciliter les procédures d'inscription des entreprises Internet.

3. Programme: Développement de l'entreprise

Description

23. Le Groupe de travail aide les États membres, et en particulier les pays à économie en transition, à créer un environnement propice à l'émergence et au développement de nouvelles entreprises en économie de marché. Il étudie également les questions liées à l'entrepreneuriat féminin et à l'entrepreneuriat des jeunes en tant que moyen d'atténuer la pauvreté, facilite l'échange d'informations sur les meilleures pratiques dans ces secteurs et élabore des recommandations à l'intention des gouvernements. Le présent programme ne couvre pas les activités liées à la création des PME, qui sont réalisées par les services consultatifs régionaux.

24. Dans le cadre décrit plus haut, le secrétariat organisera pendant la sixième session du WP.8 un forum sur l'entrepreneuriat (10 février 2005) qui portera sur les principales conditions déterminant le succès de l'entrepreneuriat et réunira des experts de premier plan et des fonctionnaires appelés à se pencher sur cette question.

3.1 Sous-programme: Systèmes de gestion de la qualité

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité

Description

25. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité aide les gouvernements et les entreprises, en particulier les PME, à appliquer des systèmes de gestion de la qualité afin de renforcer la compétitivité des entreprises dans leur pays. À cette fin, elle étudie les pratiques qui, dans le cadre des politiques nationales, sont le plus favorables aux systèmes d'assurance de la qualité, et elle organise les échanges d'informations et de données d'expérience entre gouvernements et autres parties prenantes; elle recueille et analyse des informations sur l'utilisation de systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité et de modèles d'excellence, établit et cherche à promouvoir des critères de mesure de la compétitivité des entreprises, sensibilise à la question de la qualité et cherche à promouvoir la création de centres d'amélioration de la qualité. À sa cinquième réunion, le WP.8 a demandé au bureau du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise d'envisager de transférer les activités de l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité sous l'égide du WP.6 (Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation).

Travaux réalisés

26. En coopération avec les DAFCO, le secrétariat a élaboré un avant-projet portant sur les méthodes d'évaluation environnementale des entreprises. En collaboration avec la Fondation européenne pour le management de la qualité, l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité a élaboré un questionnaire pour réunir des informations et analyser des modèles et pratiques d'excellence pour les PME. Au 1^{er} novembre 2004, les organismes nationaux d'attribution de labels de qualité de 21 pays avaient fait parvenir au secrétariat leurs réponses à ce questionnaire. L'Équipe de spécialistes a achevé le projet pilote sur les systèmes de gestion de la qualité à l'intention de l'industrie légère russe, qui était basé sur une méthode de formation et

d'application en groupe. Le secrétariat a créé un site Web sur les systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/indust/sme/Q-national-award.html>. Le 23 novembre 2004, pendant la quatorzième session du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation, l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité a organisé un atelier international sur les meilleures pratiques concernant les systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité.

Activités à entreprendre

27. Le secrétariat présentera un rapport analytique faisant la synthèse des réponses nationales au questionnaire sur les modèles d'excellence. Les travaux futurs au titre de ce sous-programme sont subordonnés à la décision sur la prorogation du mandat de l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité qui sera prise par le Groupe de travail à sa sixième session.

3.2 Sous-programme: Entrepreneuriat des jeunes

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat des jeunes

Description

28. Ce sous-programme a pour objet de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes dans le but d'aider les pays à économie en transition à contrebalancer les effets préjudiciables du déclin économique sur les groupes de population vulnérables. À cet effet, il favorise l'échange d'informations sur les meilleures pratiques pour promouvoir les activités des jeunes touchant les créations d'entreprise, recense les moyens d'action qui se sont révélés efficaces dans différents pays de la région et formule des recommandations sur les politiques à suivre, à l'intention des gouvernements des pays à économie en transition.

Travaux réalisés

29. L'Équipe de spécialistes a contribué à l'organisation d'un séminaire de formation de deux jours sur «Le développement de l'entrepreneuriat et le secteur des PME dans la République de Moldova» qui a eu lieu en juin 2004 à Chisinau. Elle a également contribué à la création d'une association d'organismes de jeunesse dénommée «Centre international de la jeunesse», qui rassemble les comités nationaux de jeunesse des pays de la CEI et de la Lettonie. Conformément aux recommandations de l'Équipe de spécialistes, une initiative internationale – qui a reçu pour nom «Entrepreneurship for Youth Empowerment» (l'entrepreneuriat pour l'autonomisation des jeunes) – a été créée en septembre 2004. L'Équipe de spécialistes a décidé de démarrer un projet visant à mettre en correspondance dans la région de la CEE les besoins et les exigences de toutes les parties intéressées à la prospérité des jeunes, en coopération avec le World Youth Bank Network. La version beta de cette «mise en correspondance» a été affichée sur le site Web de la World Youth Bank à l'adresse: <http://www.w-yb.org/unecematchmaking/index/php> et devrait être opérationnelle en 2005.

Activités à entreprendre

30. Le secrétariat étudiera la possibilité d'organiser un forum régional sur la jeunesse à l'intention des pays d'Asie centrale en 2005. En coopération avec le World Youth Bank Network, il continuera d'œuvrer à l'exécution du projet visant à mettre en correspondance dans

la région de la CEE les besoins et les exigences de toutes les parties intéressées à la prospérité des jeunes. Les travaux futurs au titre de ce sous-programme sont subordonnés à la décision sur la prorogation du mandat de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat des jeunes qui sera prise par le Groupe de travail à sa sixième session.

3.3 Sous-programme: Entrepreneuriat féminin

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin

Description

31. Ce sous-programme vise à coordonner l'action des États membres pour encourager la participation des femmes au développement de l'entreprise et à l'entrepreneuriat, considérant que le marché n'a pas réussi à garantir l'égalité des chances aux hommes et aux femmes qui souhaitaient travailler à leur compte, ni à améliorer l'accès des femmes chefs d'entreprise aux ressources financières, à l'information et aux réseaux internationaux. L'Équipe de spécialistes aide les États membres à promouvoir l'entrepreneuriat féminin grâce à i) une évaluation de la situation des femmes chefs d'entreprise dans les différents pays, ii) un examen des politiques nationales et un inventaire des meilleures pratiques et iii) l'élaboration de directives et de recommandations relatives à la politique à mener.

Travaux réalisés

32. Les deux premiers volumes sur l'entrepreneuriat féminin qui ont reçu pour titre «Women's Entrepreneurship in Eastern European and CIS Countries» et «Accès des femmes chefs d'entreprise au financement et aux TIC dans la région de la CEE» ont été publiés en 2004. L'Équipe de spécialistes a également réalisé une évaluation régionale de la disponibilité de données sur l'utilisation des TIC par les hommes et les femmes, ainsi qu'une évaluation des besoins en matière de formation des femmes chefs d'entreprise.

Activités à entreprendre

33. L'Équipe de spécialistes contribuera à l'organisation de deux manifestations sous-régionales à l'intention des femmes chefs d'entreprise: le forum sous-régional des femmes chefs d'entreprise qui aura lieu à Istanbul en 2005 à l'invitation du Gouvernement turc et de la Chambre de commerce, et le forum sous-régional à l'intention des femmes en Asie centrale, prévu pour la même année. L'Équipe de spécialistes contribuera également à la préparation du forum régional des femmes chefs d'entreprise organisé par la CEE, qui aura lieu à Genève en 2005. Elle poursuivra l'examen général des méthodologies et méthodes actuelles de collecte de données sur l'entrepreneuriat féminin par sous-région ainsi que l'analyse des besoins et des capacités en matière de formation dans certaines sous-régions. Les travaux futurs au titre de ce sous-programme sont subordonnés à la décision sur la prorogation du mandat de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin qui sera prise par le Groupe de travail à sa sixième session.

Annexe**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE 2005**

9 février	Table ronde sur la gouvernance d'entreprise
9 février	Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet
9 février	Séminaire sur le cadre réglementaire à l'intention des entreprises Internet dans la région de la CEE
10 février	Forum sur l'entrepreneuriat
10-11 février	Sixième session du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8)
10-11 mai	Externalisation des TIC dans la région de la CEE: défis et potentialités, Moscou, Fédération de Russie
23 mai	Séminaire sur les tendances actuelles dans les petites et moyennes entreprises dans la région de la CEE
24-25 mai	Forum annuel sur le thème «Quinze ans de réforme du marché dans les pays en transition: nouveaux défis et nouvelles perspectives pour le secteur industriel»
25 mai	Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle et de la compétitivité
19 octobre	Entrepreneuriat: capital risque et évaluation
7 novembre	Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet
8 novembre	Cadre réglementaire pour les entreprises Internet dans la région de la CEE: bilan des progrès accomplis
